

57



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Eugene McGinley

le mercredi 23 mai 2007

Première session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le mercredi 23 mai 2007

10 h

Prière.

L'hon. M. Lamrock, leader parlementaire suppléant du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après la deuxième lecture, se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère de la Santé.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 67, *Loi modifiant la Loi sur les mines*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 67 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 67, *Loi modifiant la Loi sur les mines*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 68, *Loi modifiant la Loi sur l'exploitation des carrières*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 68 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 68, *Loi modifiant la Loi sur l'exploitation des carrières*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 69, *Loi abrogeant la Loi sur la validation des titres de propriété*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 69 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 69, *Loi abrogeant la Loi sur la validation des titres de propriété*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. R. Boudreau.

Après un certain laps de temps, M. Harrison invoque le Règlement ; il soutient que le ministre de la Santé sermonne l'opposition et que celle-ci a le droit de poser des questions et d'obtenir des réponses.

L'hon. M. Lamrock intervient au sujet du rappel au Règlement.

Le président du comité remercie les deux députés de leurs interventions et statue que le rappel au Règlement n'est pas bien fondé.

Après un certain laps de temps, M. Fitch invoque le Règlement ; il soutient qu'il est inacceptable de signaler les absences à la Chambre. Le président du comité statue que le rappel au Règlement est bien fondé.

M. Huntjens invoque le Règlement ; il soutient que ce sont de nouvelles questions que la députée de Rothesay a posées pendant l'étude des prévisions budgétaires la veille et il accuse le ministre de la Santé de mentir. Le président du comité demande que M. Huntjens se rétracte, ce que fait le député.

La séance, suspendue d'office à 12 h 30, reprend à 14 h sous la présidence de M. Kenny.

Après un certain laps de temps, M. R. Boudreau prend la présidence du comité.

Après un certain laps de temps, M. Kenny reprend la présidence du comité.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence. Le président du comité, M. Kenny, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

La séance est levée à 18 h.